

## ASSOCIATION ALBERT MONIER

### Assemblée générale du 25 août 2017 à Chanterelle

L'ordre du jour était le suivant :

- Examen des rapport moral et financier;
- Désignation d'un ou d'une deuxième vice-président(e)
- Retour sur les actions engagées
- Présentation du site internet alber-monier.fr
- Projection sur 2018
- Questions diverses

La séance, présidée par Jean François Serre et en présence d'une vingtaine de membres, a débuté par un hommage à notre ancien président récemment disparu, Jean-Louis MICHALET fondateur de l'association en 1998, un rappel de son œuvre, la continuité de son action. En son honneur, la deuxième salle de l'espace de Condat portera son nom.

#### RAPPORT MORAL présenté par le président

##### 1°) Conserver l'état d'esprit d'entraide et de convivialité

par 2 lettres d'information dans l'année et des réunions régulières concernant les actions en cours.

Importance du partenariat :

- avec l'association Marie Aimée Méraville
- avec l'association Georges Pompidou
- avec le musée d'Aurillac (projet du livre)
- avec le parc Régional des Volcans d'Auvergne : ainsi l'expo du 6 avril au 6 juin a généré près de 3500 visites dans le cadre des 40 ans du Parc sur le thème: l'Auvergne vue par Albert Monier

la manifestation du 8 août a été labellisée dans le cadre des 40 ans du parc.

Contacts : rencontre avec Eve Monier-Dubois au sujet de la plaque commémorative du 18 rue Nansouty à Paris 14ème; autorisation accordée par arrêté du préfet de Paris en date du 29 juin. 2018.

Intitulé : « Albert Monier photographe humaniste 1915-1998 a vécu dans cette maison entre 1985 et 1996».

Prévoir une cérémonie pour l'apposition de la plaque.

Autres contacts - avec la nièce de Jean-Louis Michalet à Aurillac (Maire adjoint)

- avec Jean Louis Gorce qui a photographié Albert Monier lors du reportage réalisé par Jean- Louis Sullman
- contact avec le club photo de Riom es Montagnes,

- le C.A. de Condat qui nous procure les affiches
- reconnaissance des manifestations par le Conseil Départemental (aide, inscription au calendrier des manifestations culturelles) ; faire figurer le logo du Cantal sur nos courriers.

## 2°) Actions menées depuis la précédente A G : présentation par Françoise Monier

- août 2016 : gros travail de Marie-Claire Tournilhac sur les relations Pourrat -Monier « l'écrivain et le photographe » par une sélection de passages littéraires et de photos. Expo itinérante dans la région : Compains, Valbeleix ,La Godivelle, Espinchal en relation avec le « festival musical des Couzes »

- exposition Debaisieux : « au temps des jours heureux » et David Frobert ; « portraits de voisins »
- journées du patrimoine : 17 et 18 septembre 2016
- samedi 27 août : assemblée générale.

## 3°) Actions engagées

- participation à l'exposition sur Saint-Nectaire en juillet ; des panneaux imprimés et légendés ont été prêtés pour la rencontre de Chanterelle

- MISE AU POINT : concernant le compte-rendu de la manifestation du 8 août 2017 le texte envoyé à La Montagne a été arbitrairement raccourci : les interventions de J-J Beylet à propos de Pierre moussarie et de Joël Foulheron à propos de Marie-Aymée MÉRAVILLE ont été supprimées. Intervention auprès des responsables du journal pour contester. Envoyer le compte rendu de l'A G au journal et rappeler ce qui a été éludé dans leur article.

- ouverture du site Internet par Mme Aygadoux
- préparation et réalisation du cinquantenaire de photos de Christian Malon avec une exposition dans la deuxième salle, parallèle entre auteurs « regards croisés »
- proposition de nommer la 2ème salle « salle Jean-Louis Michalet »
- NB : remarque sur le libellé de l'expo « Monier-Malon » critique de la mise sur le même plan des deux noms par Mme Andraud. A l'avenir être vigilant sur la communication et les libellés pour éviter des assimilations.
- Exposition temporaire à Montboudif au musée de quelques photos de Georges Pompidou par Albert Monier : 465 visiteurs depuis le 25 juillet.
- Fréquentation de l'espace : environ 200 visiteurs entre juillet et août dont le jour du marché bio (environ 100 personnes).

Remarque de la salle: question de l'inventaire : faire la différence entre le fonds et ce qui est à vendre à vendre.

RAPPORT MORAL ADOPTE A L'UNANIMITE.

RAPPORT FINANCIER de l'année 2016

Examen des comptes présentés par M Pallut trésorier

- 2016: amélioration du résultat par plus de ventes  
L'association a bénéficié d'un emploi aidé en 2016, terminé pour 2017 avec 2 mois de salaire à mi- temps + charges.
- 2017 : analyse au 25 août ; 1056 € de ventes ; voir tableau remis en séance  
Solde positif de 272,79 € et un compte de dépôt à vue de 2577,46 €

- question de l'abonnement à Orange (tel et internet) coût 485 € par an. Il est décidé de la suppression de la ligne.

Pour éviter des difficultés financières, il faudra peut-être changer le modèle économique.

Trouver d'autres sources : dossier monté auprès de la région Rhône Alpes Auvergne

Chercher des partenaires solides comme le Parc des Volcans

Suggestion : augmentation de la cotisation (20 €)

Fonds européen « Leader » pas possible.

RAPPORT FINANCIER ADOPTE à l'unanimité.

### **Présentation du site internet de l'Association : Intervention de Amélie Aygadou**

- intitulé du site :www. albert- monier.fr à chercher sur Google.
- Tous les mois le site est réactualisé
- site effectif depuis mai. page Face book à consulter

Désignation d'un 2eme vice-président :

proposition à M Mourin : refusée

Marie-Claire Tournilhac a accepté : à entériner par le Conseil d'administration

### **PROJECTION SUR 2018**

20ème anniversaire de la mort d'Albert Monier

- Plaque commémorative à paris
- édition du livre « l'Auvergne d'Albert Monier »  
préface de Marie Hélène Lafon, édité par Page centrale  
participation de l'association par la vente de 50 exemplaires  
coût total 17600 € financé par la ville d'Aurillac et l'éditeur
- visite prévue au musée d'Aurillac du fonds A .M.
- exposition à Clermont (Espace Victoire)
- revoir l'expo de Condat
- voir les possibilités d'exposition dans les villages du Grand site autour du Puy Mary (suggestion de Mme Andraud)

QUESTIONS DIVERSES : envisager la révision de l'article 9 des statuts qui ne sont pas clairs (suggestion du président).